

Arrête :

Art. 1^{er}. – Une dispense d'assurance couvrant les risques de vol, de perte ou de détérioration est accordée à la ville de Paris pour l'exposition des œuvres d'art qui sont prêtées par le Musée national des arts africains et océaniques et par le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (Musée national d'art moderne) dans le cadre de l'exposition « Jardin d'artiste : de mémoire d'arbre » au musée Zadkine.

Cette dispense d'assurance porte sur toute la durée d'exposition des œuvres au musée Zadkine, à compter du départ des œuvres du Musée national d'arts africains et océaniques et du Centre national

d'art et de culture Georges-Pompidou jusqu'au retour des œuvres au Musée national d'arts africains et océaniques et au Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou.

Art. 2. – La directrice des musées de France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 mai 1998.

Pour la ministre et par délégation :
La directrice des musées de France,
F. CACHIN

MESURES NOMINATIVES

PREMIER MINISTRE

Arrêté du 17 juin 1998 portant nomination d'un délégué régional au commerce et à l'artisanat

NOR : ECOA9810005A

Par arrêté du Premier ministre en date du 17 juin 1998, M. Desroches (Jean-François) est nommé délégué régional au commerce et à l'artisanat pour la région Guadeloupe à compter du 1^{er} juillet 1998.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ

Décret du 17 juin 1998 portant nomination (inspection générale des affaires sociales)

NOR : MESG9810585D

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et de la ministre de l'emploi et de la solidarité,

Vu ensemble la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 84-834 du 13 septembre 1984 modifiée relative à la limite d'âge dans la fonction publique et le secteur public, notamment son article 8 ;

Vu la loi n° 94-530 du 28 juin 1994 relative à certaines modalités de nomination dans la fonction publique de l'Etat et aux modalités d'accès de certains fonctionnaires ou anciens fonctionnaires à des fonctions privées, notamment son article 2-1 ;

Vu le décret n° 90-393 du 2 mai 1990 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection générale des affaires sociales, notamment l'article 9, titre III ;

Vu l'avis favorable du chef de l'inspection générale des affaires sociales ;

Le conseil des ministres entendu,

Décète :

Art. 1^{er}. – Mme Françoise de Veyrinas, présidente de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, est nommée inspectrice générale des affaires sociales (5^e tour).

Art. 2. – Le Premier ministre et la ministre de l'emploi et de la solidarité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 juin 1998.

JACQUES CHIRAC

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
LIONEL JOSPIN

La ministre de l'emploi et de la solidarité,
MARTINE AUBRY

Décret du 17 juin 1998 portant nomination à la présidence de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie

NOR : MESG9810586D

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et de la ministre de l'emploi et de la solidarité,

Vu l'article 13 de la Constitution ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-779 du 24 juillet 1985 portant application de l'article 25 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat et fixant les emplois supérieurs pour lesquels les nominations sont laissées à la décision du Gouvernement ;

Vu le décret n° 96-350 du 24 avril 1996 relatif au comité interministériel de lutte contre la drogue et la toxicomanie et à la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, notamment son article 3 ;

Le conseil des ministres entendu,

Décète :

Art. 1^{er}. – Mme Nicole Maestracci, magistrat, conseillère à la cour d'appel de Paris, est nommée présidente de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, en remplacement de Mme Françoise de Veyrinas, appelée à d'autres fonctions.

Art. 2. – Le Premier ministre, la ministre de l'emploi et de la solidarité et le secrétaire d'Etat à la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 juin 1998.

JACQUES CHIRAC

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,

LIONEL JOSPIN

La ministre de l'emploi et de la solidarité,

MARTINE AUBRY

Le secrétaire d'Etat à la santé,

BERNARD KOUCHNER

Arrêté du 10 mars 1998 portant nomination (directions régionales et départementales des affaires sanitaires et sociales)

NOR : MESG9822008A

Par arrêté de la ministre de l'emploi et de la solidarité en date du 10 mars 1998, Mme Coatmellec (Françoise), inspecteur principal de 2^e classe des affaires sanitaires et sociales à la direction régionale des affaires sanitaires et sociales des Pays de la Loire, est nommée directeur adjoint des affaires sanitaires et sociales à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de la Loire-Atlantique à compter du 1^{er} février 1998.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret du 15 juin 1998 portant nomination d'un magistrat

NOR : JUSB9810181D

Par décret du Président de la République en date du 15 juin 1998, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, M. René Portier, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Dijon, est nommé substitut du procureur général près la cour d'appel de Dijon, en remplacement de M. Montagnon, nommé premier procureur de la République adjoint près le tribunal de grande instance de Strasbourg.

Arrêté du 9 juin 1998 portant nomination d'un notaire (officiers publics ou ministériels)

NOR : JUSC9820360A

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 9 juin 1998, M. François (Pierre, Edouard) est nommé notaire à la résidence de Saint-Méloir-des-Îles (Ille-et-Vilaine), en remplacement de M. Jean (Henri, Joseph, Yves, Marie), démissionnaire.

Arrêté du 9 juin 1998 relatif à la suppression d'un office notarial (officiers publics ou ministériels)

NOR : JUSC9820361A

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 9 juin 1998 :

L'office de notaire à la résidence de Souillac (Lot) dont était titulaire M. Riba (Jean-Pierre, Marie), dont la démission a été acceptée par arrêté du 29 novembre 1996, est supprimé.

M. Maubrey (Stéphane, Michel, Marie), notaire à la résidence de Souillac (Lot), est désigné en qualité d'attributaire à titre définitif des minutes de l'office supprimé par le présent arrêté.

Arrêté du 9 juin 1998 modifiant l'arrêté du 19 mai 1998 relatif à une société civile professionnelle (officiers publics ou ministériels)

NOR : JUSC9820359A

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 9 juin 1998, l'arrêté du 19 mai 1998 relatif à une société civile professionnelle est modifié comme suit :

En ce qui concerne la nomination de M. Pucher (Yves, Marie, Ernest) dans la société Florence Aillet et Yves Pucher, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial, sise à la résidence de Lamballe (Côtes-d'Armor), au lieu de : « Puel (Yves, Marie, Ernest) », lire : « Pucher (Yves, Marie, Ernest) ».

Arrêtés du 9 juin 1998 relatifs à des sociétés civiles professionnelles (officiers publics ou ministériels)

NOR : JUSC9820362A

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 9 juin 1998 :

M. Callat (Christophe, Charles, Mehdi) est nommé notaire associé, membre de la société civile professionnelle Claude Le Saux, Bernadette Deronce-Mougeolle, Armelle Paplorey-Cheminelle et Olivier Vide, notaires associés, titulaire d'un office notarial à la résidence d'Elbeuf (Seine-Maritime) ;

Le retrait de M. Le Saux (Claude, François), notaire associé, membre de la société Claude Le Saux, Bernadette Deronce-Mougeolle, Armelle Paplorey-Cheminelle et Olivier Vide, notaires associés, est accepté ;

La raison sociale de la société Claude Le Saux, Bernadette Deronce-Mougeolle, Armelle Paplorey-Cheminelle et Olivier Vide, notaires associés, est ainsi modifiée : « Bernadette Deronce-Mougeolle, Armelle Paplorey-Cheminelle, Olivier Vide et Christophe Callat, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial ».

NOR : JUSC9820363A

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 9 juin 1998 :

M. Jeannin (Eric, Philippe) est nommé notaire associé, membre de la société civile professionnelle André Barbier et Isabelle Canova, notaires associés, titulaire d'un office notarial à la résidence de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) ;

La raison sociale de la société André Barbier et Isabelle Canova, notaires associés, est ainsi modifiée : « André Barbier, Isabelle Canova et Eric Jeannin, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial ».

NOR : JUSC9820364A

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 9 juin 1998 :

M. Bougeard (Jean-Philippe, Jacques) est nommé notaire associé, membre de la société civile professionnelle Michel Devaux et Jean-Marie Vauchelle, notaires associés, titulaire d'un office notarial à la résidence du Mesnil-Esnard (Seine-Maritime) ;

Le retrait de M. Devaux (Michel, Camille), notaire associé, membre de la société Michel Devaux et Jean-Marie Vauchelle, notaires associés, est accepté ;

La raison sociale de la société Michel Devaux et Jean-Marie Vauchelle, notaires associés, est ainsi modifiée : « Jean-Marie Vauchelle et Jean-Philippe Bougeard, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial ».

NOR : JUSC9820365A

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 9 juin 1998 :

L'office de notaire à la résidence de Migennes (Yonne) dont était titulaire M. Alsac (Jean-Claude, Raymond, René), décédé, est supprimé ;

La société Michel Dutertre, notaire, associé d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial, sise à la résidence de Joigny (Yonne), est désignée en qualité d'attributaire à titre définitif des minutes de l'office supprimé par le présent arrêté ;